

EPÔNE

## Les terres de chantiers yvelinois utilisées pour un terrain de vélo trial

**Le site reconfiguré, d'une superficie de deux hectares, permettra au club Off road cycliste de préparer ses pilotes à des compétitions de haut niveau.**

■ KEVIN LELONG

D'ici quelques semaines, la Ville et son club de cyclisme inaugureront, en lieu et place de son ancien terrain de vélo trial, situé sur le boulevard d'Elisabethville, un centre d'entraînement entièrement réaménagé pour la discipline, grâce à des terres inertes issues de chantiers.

« C'est un projet gagnant-gagnant à tout point de vue », se réjouit le maire, Guy Muller (LR), de ce projet qui voit effectivement converger les intérêts de ses acteurs principaux. Baptisé le Stadium vélo trial, ce dernier a pour objectif de reconfigurer totalement le plateau sportif épônois, dédié à la pratique du VTT et du trial, discipline de parcours d'obstacle à vélo, en utilisant la terre que les entreprises du bâtiment peinent généralement à exfiltrer de leurs chantiers.

**« C'est un projet gagnant-gagnant à tout point de vue »**

Celle-ci permettra d'offrir du relief au terrain communal qu'exploite l'association Off road cycliste

(ORC), pour lui permettre de varier ses entraînements et préparer ses pilotes aux compétitions de haut niveau.

Dénivelés, sauts et obstacles divers, en acceptant de recevoir ces terres excavées, la Ville se dote ainsi, pour son club ORC, d'un terrain de jeu de près de deux hectares sans déboursier le moindre centime. La réalisation du site étant effectuée par l'entreprise ECT qui travaille avec les entreprises du BTP et trouve des points de chute pour ces déblais.

« ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire, explique Laurent Mogno, le président de l'entreprise. Nous dialoguons avec les communes, comme celle d'Epône, qui ont des projets d'aménagement d'espaces non-bâties, comme des parcs paysagers, des équipements sportifs ou de loisirs afin de valoriser ces terres excavées. »

Dans un premier temps, du côté de la Ville et de l'association, quelques interrogations demeuraient quant à une éventuelle pollution présente

dans les terres qu'on lui proposait d'accueillir. « Au début on se pose beaucoup de questions : on parle de terres de chantier mais on se demande ce qu'on va recevoir », se rappelle Franck Prestat, le président de l'association cycliste ORC, qui a co-construit le projet avec ECT. « Sachant qu'il s'agit d'un terrain de pratique sportive, le contrôle qualité était un point essentiel », précise, quant à lui, l'édile épônois.

ECT se charge également de la sélection des matériaux en fonction des projets qu'elle conduit. « Nous contrôlons et organisons la traçabilité des matériaux, affirme Laurent Mogno. Ici, il s'agit de terres sèches auxquelles a été ajouté un compost pour la fertiliser. »

**« Il n'y avait aucun intérêt pour le VTT »**

Si le projet a tant séduit Guy Muller, c'est avant tout car « c'est une opération blanche pour la Ville. De même, cela rentre parfaitement dans la politique de développement du sport durable que mène la Ville », ponctue l'édile.

En ce qui concerne le financement de ce Stadium, ECT facture aux entreprises du BTP cinq euros par tonne qu'elle a prélevé d'un chantier. « C'est ce qui définit le budget »,



« Avant on n'exploitait même pas un dixième de la superficie du site, l'objectif était de s'approcher le plus possible des 100 % », rapporte Franck Prestat, le président du club ORC.

souligne le président d'ECT. Depuis le 15 juin, ce sont ainsi 160 blocs de roches et un peu moins de 70 000 m<sup>3</sup> de terres, qui ont été apportés sur le site épônois depuis plusieurs chantiers yvelinois dont « un chantier de voiries à Buchelay et une construction de logements à Limay ».

« Le site d'entraînement existait déjà mais c'était un peu plus artisanal », explique, vendredi 4 septembre, Franck Prestat. Monté sur le plus haut monticule de terre dont profiteront prochainement les vététistes de son club, ce dernier souligne les bénéfices d'un tel équipement pour l'association.

« Avant on n'exploitait même pas un dixième de la superficie du site, l'objectif était de s'approcher le plus possible des 100 % », rapporte le président du club. De plus, le terrain

étant à plat, il n'y avait aucun intérêt pour le VTT. »

Aujourd'hui bosses, courbes et divers viennent pimenter les parcours pour permettre au club de proposer une expérience de plus haut niveau à ses licenciés. « Ce qu'on prévoit d'un point de vue entraînement, c'est de faire un peu comme une piste d'essai pour retrouver l'ensemble des difficultés que nos pilotes peuvent rencontrer au niveau régional et même national », explique-t-il.

Et Franck Prestat s'y voit déjà : « Avec les moyens qui nous sont accordés maintenant, notamment avec l'économie circulaire et ECT, on va pouvoir faire plusieurs pôles par thème : bois, pneus, roche blanche... » La fin des travaux est prévue pour la mi-septembre, le Stadium pourrait être inauguré au début du mois d'octobre. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## L'ancienne bourse d'affrètement sélectionnée par la Mission patrimoine

**Après sa réhabilitation, le bâtiment devrait accueillir le siège de l'unité territoriale des Voies navigables de France.**

■ LUCILE GIROUSSENS

Pour sa troisième édition, la Mission Patrimoine, pilotée par Stéphane Bern depuis 2017, a retenu un site conflanais, celui de l'ancienne bourse d'affrètement de la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine. Construite en 1958, elle servait à organiser le transport fluvial de marchandises jusqu'en 2000. Désaffectée par la suite, elle

accueille depuis 2016 le centre d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile géré par l'association conflanais La pierre blanche, dans le cadre d'une convention tripartite. Cette dernière est signée entre l'association, Voies navigables de France (VNF, propriétaire des lieux, Ndlr) et l'État, et arrive à son terme à la fin de l'année.

Municipalité, comme VNF se réjouissent de la réhabilitation à venir du bâtiment, situé au Pointil, pour un coût total estimé à deux millions d'euros, dont une partie sera financée par le loto de la Mission patrimoine (voir encadré) et les dons. En 2022, il a pour vocation d'accueillir le siège de l'unité territoriale de VNF. « Le bâtiment qui s'était dégradé avec le temps, a uniquement fait l'objet de quelques travaux pour créer des espaces d'ortoirs et sanitaires, détaille le site internet de la Mission patrimoine. Il n'est plus adapté à l'accueil de personnes et doit aujourd'hui faire l'objet d'une réhabilitation globale. »

Et selon le maire DVD conflanais Laurent Brosse, il devenait urgent d'entreprendre les travaux. « Cela faisait déjà un certain temps que les élus de la Ville et moi-même avions demandé à ce que VNF réhabilite ce bâtiment, parce qu'il y avait un projet de très longue date qui n'avait jamais été mis en œuvre », souligne-t-il. L'édile évoque l'emplacement « symbolique » du lieu, situé à la confluence de la Seine et de l'Oise et face au futur port métropole Seine ouest d'Achères.

Avec la proximité du monument aux morts, édifié en 1924 et récemment restauré, l'objectif est de « faire revivre le patrimoine public en valorisant l'histoire de la batellerie », poursuit le site internet de la Mission patrimoine. Mais le choix de réhabiliter la bourse d'affrètement, entraîne de fait la fin de l'hébergement de la cinquantaine de femmes aidées par La pierre blanche au sein des lieux. « On habite ces locaux de manière provisoire, cela a toujours été convenu que c'était une convention limitée dans le temps, précise Hubert Behaghel, président de La pierre blanche. [...] Au début on avait une convention de deux ans, on a prorogé d'un an et là on est en train de travailler sur la prorogation encore car on n'est pas tout à fait au carré sur le déménagement. [...] Mais ce n'était pas une surprise. »

À l'heure actuelle, le déménagement est prévu pour la fin de l'année. « On est incapable de le faire, mais on est en pourparlers avec VNF pour prolonger jusqu'au début du chantier », poursuit le président de La pierre blanche. Pour reloger les occupantes, l'association a récemment acheté une maison à Conflans-Sainte-Honorine. « On est en train de travailler sur un projet de construction, puisque c'est une maison avec grand terrain, souligne Hubert Behaghel. On est en

train de chercher un deuxième projet pour loger une quinzaine, vingtaine de personnes. » Au total, l'association estime à « plus de deux millions d'euros », sur ses fonds propres le relogement. ■

### Loto du patrimoine, comment cela marche ?

La Française des jeux lance la troisième édition de son loto du patrimoine. Ce loto qui propose notamment l'achat de tickets à gratter, au prix de 15 euros, permet de reverser « une partie des mises, soit 1,76 euro par ticket comparé à 1,52 euro lors des précédentes éditions, [...] à la Fondation du patrimoine », détaille le communiqué de presse de la FDJ.

Dans le cadre de cette opération, la FDJ proposera également « cinq tirages loto » dédiés à la Mission patrimoine. Ces tirages auront lieu les 9, 12, 14, 16 et 19 septembre et feront l'objet d'un bulletin spécifique. « Pour chaque grille de 2,20 euros jouée, 0,54 euro sera reversé à la Fondation du patrimoine », précise ce même communiqué.



Mais le choix de réhabiliter la bourse d'affrètement, entraîne de fait la fin de l'hébergement de la cinquantaine de femmes aidées par La pierre blanche au sein des lieux.